



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : budget

Question écrite n° 57502

## Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui fournir des indications sur les différents acteurs et organes administratifs qui travaillent au sein, ou en relation avec son ministère, sur les parcs et jardins. Il souhaite connaître les effectifs de ces organismes, leurs missions respectives et l'articulation qui existe entre eux pour éviter les doublonnages.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité obtenir du ministre de la culture et de la communication des indications sur les différents acteurs et organes administratifs qui travaillent au sein de son ministère, ou en relation avec lui, dans le domaine des parcs et jardins. Le Conseil national des parcs et jardins, créé par décret en date du 19 mai 2003, compte vingt membres, et il est présidé par M. Jean-Pierre Bady, conseiller maître à la Cour des comptes. Son rôle est de conseiller le ministre de la culture et de la communication sur les questions relatives à la politique en faveur des parcs et jardins, et de contribuer à la concertation entre les pouvoirs publics, les propriétaires et les gestionnaires des parcs et jardins, à caractère public et privé. Au sein des directions régionales des affaires culturelles, un « correspondant jardins » assure une coordination des différentes actions touchant aux parcs et jardins protection : restauration, création, opérations de sensibilisation, de formation, etc. Vingt et une régions disposent d'un correspondant jardin. Les domaines appartenant à l'État, ministère de la culture et de la communication, sont entretenus par les services de jardiniers du ministère, qui relèvent des corps des métiers d'art. À l'heure actuelle, deux cent quarante-deux jardiniers travaillent dans ces domaines figurant parmi les plus prestigieux du territoire français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57502

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2005, page 1511

**Réponse publiée le :** 12 avril 2005, page 3742